

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 44 du 13 juin 2025

TEXTE NOMINATIF

Texte 5

DÉCISION N° 2025/507/ARM/DGA/DIE/MI/D

portant délégation de signature accordée par le directeur de DGA Maîtrise de l'information pour certains contrats de cession de prestations payantes.

Du 06 juin 2025

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT :

direction de l'ingénierie et de l'expertise ; maîtrise de l'information.

DÉCISION N° 2025/507/ARM/DGA/DIE/MI/D portant délégation de signature accordée par le directeur de DGA Maîtrise de l'information pour certains contrats de cession de prestations payantes.

Du 06 juin 2025

NOR A R M A 2 5 5 2 0 6 8 S

Référence de publication :
BOC n°44 du 13/6/2025

Le directeur de DGA Maîtrise de l'information,

Vu l'arrêté du 21 octobre 2019 modifié, portant délégation de pouvoirs du ministre de la défense à certaines autorités en matière de participation, des états-majors, directions et services du ministère des armées ainsi que les organismes qui leur sont rattachés, à des prestations accordées à des tiers (JO n° 250 du 26 octobre 2019, texte n° 3) ;

Vu l'arrêté du 23 février 2024 relatif à l'organisation de la direction générale de l'armement (JO n° 47 du 25 février 2024, texte n° 21) ;

Vu l'[Arrêté du 25 octobre 2024 fixant la liste des chefs d'organismes relevant de la direction générale de l'armement](#) ;

Vu l'[Instruction N° 79/ARM/DGA-MI du 05 septembre 2024 portant missions et organisation de la direction générale de l'armement Maîtrise de l'information](#) ;

Décide :

Art. 1^{er}. Délégation est donnée, pour signer, au nom du directeur de DGA Maîtrise de l'information, les contrats de cession de prestations payantes dont le montant est inférieur ou égal à un million d'euros, résultant de l'application des dispositions de l'arrêté du 21 octobre 2019 susvisé, à Mme l'ingénieure sur contrat Isabelle **Conan**, sous-directrice « affaires » de DGA Maîtrise de l'information.

Art. 2. La présente décision est publiée au *Bulletin officiel des armées*.

*L'ingénieur général de l'armement,
directeur de DGA Maîtrise de l'information,*

Frédéric BOUYER.